# LCE ESPAGNOL

L'option LCE (Langues et Cultures Européennes) Espagnol, c'est :

1-Un enseignement facultatif de 1h :30/semaine à partir de la 5ème

2- Les évaluations régulières figurent sur le bulletin et favorisent le parcours scolaire

3-Le renforcement culturel et linguistique en espagnol : on l'aborde par des activités ludiques à l'oral ou à l'écrit

-l'histoire

- la géographie

- l'art (musique, danse, peinture…)

-la littérature…

-

LE

L'option LCE peut s'articuler dans la continuité du lycée lorsqu'il existe une section européenne proposée dans le lycée de secteur ou s'orienter vers le BACHIBAC.

L'option LCE (Langues et Cultures Européennes) Espagnol, pour qui ?

Ouvert à des élèves :

-Sérieux et motivés dont le travail est régulier dans l'ensemble des matières (particulièrement en espagnol LV2)

- Qui aiment lire, écrire et parler espagnol à l'oral

-Intéressés par la culture espagnole et latinoaméricaine et qui veulent approfondir leurs connaissances

¿Hablas Español?

Collège Le Ruisseau